



## LA SAISON 2025

### Informations générales:

#### \* Cours :

Dès l'âge de 7ans, 1H30, matériel compris, **Venir 20 min avant l'horaire indiqué**, Esplanade des « Mouettes », plage de Rochebonne .

#### \* Inscription :

**Envoyer par mail la fiche renseignement** qui se trouve à la fin du PDF en indiquant les dates et les horaires choisis.

Après la validation par mail, vous devrez **verser les arrhes** (la moitié de la somme) par Virement bancaire (RIB ci-joint) .

#### \* Tarifs :

**Week-ends/ Ponts : 1<sup>er</sup> cours à 45 euros, les suivants à 35 euros,**

**Vacances scolaires : Stage 5 jours à 170 euros**, du lundi au vendredi obligatoirement, 1H30 par jour, ou cours le samedi à 40 euros.

L'école est fermée le dimanche en période de vacances.

#### \* Location de matériels (Surf, Combinaisons, Paddles, Bodyboard) :

S'effectue sur les horaires des cours, venir 20 min avant l'horaire indiqué,

Pour réserver votre matériel, contacter Hina Surf au **06.83.84.41.70** soit par SMS ou soit par la messagerie la veille au plus tard.

**\* IMPORTANT :** Les cours se pratiquent à tous les moments de la marée, **en cas d'annulation de votre part, 24H avant, le cours sera dû** (Cf le Règlement intérieur). Seul le moniteur est apte à évaluer les conditions favorables ou pas aux apprentissages.

**\*Complément d'infos:** Site Internet **HINA SURF**, Instagram, Facebook.

### ***FERMETURE d'HINA SURF***

***du 1 novembre 2025 au 1<sup>er</sup> avril 2026.***

# PLANNING HORS VACANCES

## (Septembre/Octobre)

\*Légende :

-Créneau ouvert en Vert /Créneau Complet en Rose / Créneau Supplémentaire en gris, fermé aux inscriptions dans l'immédiat

-Jour férié ou pont en Jaune

### SEPTEMBRE

Sam13	Dim14	Sam20	Dim21	Sam27	Dim28
09H00	11H00	09H00	09H30	11H30	11H00
12H30		11H00		13H30	
14H30		13H00		15H30	
16H30		15H00		17H30	

### OCTOBRE

Sam4	Dim5	Sam11	Dim12	Sam18	Dim19	
10H00	Fermé	12H00	12H30	09H30	9H00	
12H00		14H00		11H30		
14H00		16H00		13H30		
		18H00		15H30		Stage de vacances Dès lundi



## PLANNING DES VACANCES (Eté/Automne)

### INFORMATIONS : STAGE (5 cours à suivre = 170 €) et SAMEDI (1 cours = 45€) :

#### \* Matériel :

- L'école fournie la planche et la combinaison, et en avril les chaussons/gants pour le froid.
- Sur la période estivale si votre enfant n'aime pas les algues ou les coquillages, prévoyez vos propres chaussons.

#### \* Les lieux, RDV « Esplanade les Mouettes », à côté du Bar La Caravelle :

- Règlement au bureau/ Attente des élèves à droite en arrivant, espace SURF car nous partageons l'espace avec d'autres structures.
- Toilettes et douches extérieures,
- Changement à l'extérieur ou dans les cabines individuelles de plage,
- Exception en cas d'orages, un repli obligatoire dans un vestiaire partagé,
- Prévoir des vêtements chauds pour venir à l'école, le bord de mer est souvent frais,
- Prévoir un sac étanche pour les vêtements même si vous arrivez déjà équipé. En cas d'accident, il faut avoir de quoi se changer.
- Les combinaisons sont désinfectées aux Bacterless par les élèves à la fin du cours, produit écoresponsable utilisé par les écoles de surf Labélisées FFS (bactéricides, fongicides, virucide et algicide).
- Pour les 7ans/8 ans , la présence d'un adulte est obligatoire pour accompagner l'enfant à s'équiper et à porter sa planche jusqu'à l'eau, ALLER/ RETOUR, pour les plus grands, apprentissage des techniques pour porter son matériel à deux.
- L'heure de cours sur le planning indique le démarrage de la séance. Exemple : 10H, se présenter à 9H35, donc venir 20 min avant pour s'équiper.**

#### \*Pour valider l'inscription :

- Être âgé de 7 ans à la date de stage
- Compléter La fiche d'inscription ci-joint et l'Envoyer par Mail, signer le règlement intérieur de l'école.
- Après validation par mail du stage, du créneau et des horaires.
- Verser **85 euros** d'arrhes, règlement par Virement Bancaire en précisant le nom/ prénom de l'élève, le cours ou les dates de stage (Du ...au....) et le créneau choisi (1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup>) (ci-joint RIB dernière page), l'appoint de 85 euros se fera sur place **en espèce ou virement**.



## AUTOMNE

**NB :** Choisir les horaires de la même couleur, attention ils peuvent variés en fonction de la marée.

Préconisation sur cette semaine : 1<sup>er</sup> créneau 15ans et +/Adultes , 2<sup>ème</sup> créneau 11/14 ans, 3<sup>ème</sup> créneau 7/10ans

**Du Lundi 20 octobre au Samedi 25 octobre**

5 JOURS	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	PLACES	SAMEDI	PLACES
1 <sup>er</sup> créneau	09H00	09H00	09H30	10H00	11H00	COMPLET	11H00	8
2 <sup>ème</sup> créneau	11H00	11H00	11H30	12H00	13H00	8	13H00	8
3 <sup>ème</sup> créneau	13H00	13H00	13H30	14H00	15H00	8		
4 <sup>ème</sup> créneau								

Préconisation sur cette semaine : 1<sup>er</sup> créneau 15ans et +/Adultes , 2<sup>ème</sup> créneau 11/14 ans, 3<sup>ème</sup> créneau 7/10ans

**Du Lundi 28 Octobre au vendredi 31 octobre**

5 JOURS	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	PLACES		
1 <sup>er</sup> créneau	10H00	10H00	10H00	10H00	10H00	8	Fin de Saison Le 1 <sup>er</sup> novembre 2025	
2 <sup>ème</sup> créneau	12H00	12H00	12H00	12H00	12H00	8		
3 <sup>ème</sup> créneau	14H00	14H00	14H00	14H00	14H00	8		
4 <sup>ème</sup> créneau								



## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

***En cas d'empêchement, merci de prévenir 48H avant la séance programmée. Dans le cas contraire, le cours est dû.***

**LE RDV SE FAIT 20 MN AVANT LE DEBUT DU COURS**

**Lieu de pratique :** Sur la Cale de Rochebonne, marchez 40 m sur votre gauche, monter l'escalier pour arriver sur l'esplanade des « Mouettes ». A Ne pas confondre avec l'école de Voile SURF SCHOOL indiqué à l'entrée de la ville.

### ♦ AUTORISATION PARENTALE (personne mineur)

Je soussigné(e).....

Mon enfant.....

A suivre les cours d'enseignement SURF ou STAND UP PADDLE organisés par l'Ecole HINA SURF.

En conséquence, je dégage HINA SURF de toute responsabilité en cas d'accident lui survenant ou provenant de son inaptitude physique ou médicale ou non-respect des consignes du moniteur.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'assurance et notamment de la possibilité de souscrire une assurance complémentaire de personne. Je déclare mon enfant apte à la pratique des sports aquatiques.

**Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Ecole ci-dessous.**

Fait à ..... Le .....

Signature.....

### ♦ DECHARGE (personne majeure)

Je certifie que je suis médicalement apte à la pratique des sports aquatiques et que je sais nager. En conséquence je dégage HINA SURF de toute responsabilité en cas d'accident me survenant ou provoqué par suite de mon inaptitude physique ou médicale ou non-respect des consignes du moniteur. Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'assurance et notamment de la possibilité de souscrire une assurance complémentaire de personne.

**Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Ecole ci-dessous.**

Fait à ..... Le .....

Signature.....

**Dates de Cours :**.....**Horaires :**.....

### INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom..... Prénom ..... Age...../ H

Adresse .....

Code postal.....Ville.....

Tel : .....

Email : .....

Problèmes médicaux à signaler, handicap, troubles du comportement : (ex : asthme, ventoline à prévoir)

.....

.....

Niveau de surf :

.....

### INFORMATIONS EN CAS D'ACCIDENT

Nom..... Prénom .....

Lien .....

### TARIFS

Chaque séance dure 1h30 combinaison et planche incluses. Pendant la période de vacances, c'est une formule stage du lundi au vendredi.

	1 <sup>ère</sup> SEANCE	2 <sup>ème</sup> SEANCE/+	STAGE 5 JOURS
TARIFS	45 €	35 € (hors juillet/août)	170 €

## **REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE**

### **Article 1 : Inscription et réservation de surf**

Toute inscription à un cours de surf se fait à partir du formulaire d'inscription ci-dessus qui devra être dûment complété par les parents ou le tuteur légal s'il s'agit d'un mineur, ou par la personne concernée s'il s'agit d'une personne majeure.

Le règlement de la prestation se fera en espèces, Chèques Vacances ou Chèque bancaire (compensable uniquement en France), libellé en Euros au nom d'HINA SURF.

*L'inscription aux cours et/ou stages entraîne l'acceptation du présent règlement.*

**Afin de valider votre réservation, le formulaire devra être envoyé par mail avec la formule choisie et le versement de l'acompte (la moitié de la somme) soit par virement bancaire ou par chèque à l'adresse suivante :**

**HINA SURF  
3, rue du Plessis  
35400 St Malo**

### **Article 2 : Adaptation ou annulation des cours de surf**

En cas de conditions météorologiques défavorables à la pratique du surf, les cours seront soit adaptés ou annulés à la seule appréciation du moniteur.

Les cours seront maintenus en proposant un prolongement de ceux-ci par une activité faisant partie intégrante de la famille du Surf : cours axé sur la rame, le sauvetage avec planche de surf, initiation au Stand Up Paddle, la découverte du milieu marin, la sensibilisation à l'écologie.

Seul cas où le cours nécessite un report ou un remboursement est dans des conditions orageuses (la pratique du surf étant interdite pour cause de danger).

**Les cours non effectués du fait du client ne seront pas remboursés (absence du stagiaire, retard de plus de 30mn).**

### **Article 3 : responsabilité de la structure**

Les stagiaires seront pris en charge par l'Ecole HINA SURF et donc sous la responsabilité des moniteurs à l'appel de leur nom. **Ils sont sous la responsabilité civile de la structure jusqu'à l'heure de la fin du cours.**

Les parents devront avant de laisser leur enfant à l'Ecole de Surf s'assurer que la prestation prévue a bien lieu.

L'École de Surf décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol des objets du stagiaire dans les locaux du centre des Mouettes.

**Les participants attestent avoir pris connaissances des garanties d'assurance en responsabilité civile de l'Ecole.**

### **Article 4 : Assurance**

Toutes les personnes inscrites à l'Ecole HINA SURF sont couvertes par la garantie en **Responsabilité Civile**, dont les modalités sont décrites dans le contrat Allianz mis à disposition des parents ou tuteurs légaux. **L'Ecole n'offre ces garanties que pendant les heures d'enseignement.**

L'Ecole attire l'attention du stagiaire sur son intérêt à souscrire auprès de l'assureur de son choix, un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut l'exposer et dont les garanties seraient supérieures à celles du contrat Allianz N 46267077.

### **Article 5 : Engagement de la structure**

L'Ecole de Surf HINA SURF se dégage de toute responsabilité en cas de non-respect des consignes de sécurité délivrées par le moniteur. L'école de Surf s'engage à utiliser du matériel sécurisé et à proposer une prestation avec des moniteurs diplômés.

### **Article 6 : Engagement des élèves**

En s'inscrivant à l'Ecole de Surf, les stagiaires mineurs et leurs parents acceptent les risques liés à la pratique du Surf dans les conditions normales de pratique.

Le stagiaire, ou son représentant légal, déclare être en bonne santé, savoir nager 25 mètres, et être apte à la pratique du surf.

### **Article 7 : Droit à l'image**

En s'inscrivant à l'Ecole de Surf, vous autorisez HINA SURF à utiliser les photos et/ou film de votre image. Vous pouvez vous y opposer en le signalant à l'inscription.

**Signature :** .....

**Le** ..... à .....

**RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE**

**TITULAIRE**

ROUAULT HELENE

**DOMICILIATION**

CIC Saint-Malo

**Banque Guichet N° compte Clé**

30047 14105 00020767101 43

**IBAN**

**BIC**

FR76 3004 7141 0500 0207 6710 143 \_\_\_\_\_ CMCIFRPP